



**PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES
SOCIOÉCONOMIQUES ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
(PDISSA) DANS LE BASSIN DU NIGER : CONSTRUCTION DE
QUATRE
(04) BARRAGES À BUTS MULTIPLES AU BÉNIN**

Date D'approbation :

14 décembre 2016

Département :

Préfecture :

Type :

Agriculture
développement rural

Montant :

10 M

DOMAINE D'ACTIVITE : Développement rural

I. OBJET ET OBJECTIFS

Le PDISSA a pour objet : i) la construction de 04 barrages à buts multiples à Séréwandirou, Wéna, Sinaou et Bassini ; ii) l'aménagement de 169 ha en aval desdits barrages en vue de la production de riz et des cultures maraîchères ; iii) la réalisation de 08 étangs piscicoles et l'empoisonnement des plans d'eau des barrages ; et iv) la construction de 04 abreuvoirs, de 04 marchés à bétail et l'aménagement de 40 km de couloirs d'accès aux barrages pour le cheptel. Il est également prévu la réalisation de 24 km de pistes d'accès aux sites, de 08 forages et des actions de renforcement des capacités des populations bénéficiaires et de protection de l'environnement.

L'objectif global du projet est de contribuer à une croissance soutenue dans le bassin du Niger, à travers la lutte contre la pauvreté, le renforcement de la sécurité alimentaire et la promotion d'un développement durable.

et Les objectifs de développement ciblés par le projet sont : (i) l'intensification et l'accroissement de la production agricole, pastorale et halieutique ; (ii) l'amélioration du cadre de vie des populations bénéficiaires du projet ; (iii) la contribution à la création d'emplois ; et (iv) la lutte contre la pauvreté et la création de richesse additionnelle.

II. JUSTIFICATION

Le PDISSA s'inscrit dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) du Bénin 2016-2021. Il trouve sa justification dans les considérations ci-après : i) contribution à la mobilisation et à la valorisation des ressources en eau ; ii) contribution à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire dans la zone du projet ; et iii) contribution à la préservation et à la protection de l'environnement.

III. COMPOSANTES

Le Projet comprend les six (06) composantes suivantes : i) études ; ii) travaux de construction de barrages et d'aménagement de périmètres irrigués ; iii) contrôle, surveillance et supervision des travaux ; iv) appui à la mise en valeur et à la commercialisation ; v) mesures environnementales et sociales ; et vi) coordination et gestion du projet.

IV. COUT ET FINANCEMENT

Le coût total du Projet, déterminé sur la base des conditions économiques de juillet 2016 et des prix unitaires moyens issus d'appels d'offres récents, est évalué à 11 850 MFCFA HT et à 13 982 MFCFA TTC. Ce coût sera financé comme suit :

- BOAD (prêt concessionnel, FDC) : 10 000MFCFA (84%);
- Institution de Micro Finance (CAVECA) : 100MFCFA (1%);
- ETAT béninois : 1750 MFCFA(15%)